



**Direction de la
Petite Enfance
et de l'Éducation**

**Projet d'établissement
du Lieu d'Accueil Enfants-Parents
La Pirogue**

**LAEP La Pirogue
Le Monde de Zarafa**
Rue des Molines
– 16000 - ANGOULEME
Tel : 06 22 44 12 72

Direction de la Petite Enfance et de l'Éducation

Adresse physique : 111 Route de Saintes – 16000 – ANGOULÊME
Tel : 05 45 38 70 10 – Fax : 05 45 23 27 59

Courriel : petite_enfance_angouleme@mairie-angouleme.fr

Coordonnées postales : Direction de la Petite Enfance et de l'Éducation – Hôtel de Ville
1, place de l'Hôtel de Ville – CS 42216 - 16022 – ANGOULÊME CEDEX

Introduction :

Ce projet d'établissement est l'aboutissement d'une année riche :

- en réunions au sein des équipes de toutes les structures et services de la Petite Enfance et de l'Éducation de la Ville,
- en échanges entre l'ensemble des agents
- en réflexions sur les pratiques professionnelles.

Il tient compte du cadre réglementaire en vigueur (notamment le décret du 7 juin 2010) et s'insère dans l'ensemble des documents de référence constitués à l'échelle de la Direction de la Petite Enfance et de l'Éducation :

- Les orientations politiques définies pour le secteur par la Municipalité
- Contrat Enfance Jeunesse 2015-2018, signé entre la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente
- Règlements de fonctionnement des multi-accueils et contrats de projets des autres services Petite Enfance (Relais Assistants Maternels, Lieu d'Accueil Enfants-Parents)
- Charte d'accueil de la Petite Enfance, adoptée par le Conseil Municipal en décembre 2011, qui présente les valeurs, les idées qui guident les actions menées par l'ensemble du personnel de la Petite Enfance, en direction des enfants et des familles qu'ils accueillent.
- Profils de postes des agents et protocoles, rédigés ou en cours de rédaction.

Il a été élaboré selon une méthodologie et un plan communs à l'ensemble des structures et services Petite Enfance définis par les équipes de direction.

Il comprend :

- une description de la structure
- un projet social qui présente le territoire sur lequel elle est implantée, le public qu'elle accueille et les partenaires qu'elle mobilise.
- un projet éducatif et pédagogique, décliné sous la forme de fiches-actions thématiques qui ont permis de réfléchir à des actions concrètes, qui seront évaluées régulièrement pour mesurer leur impact sur la qualité du service proposé et leur adéquation avec les besoins des enfants et des familles accueillis.

1. Description de la structure

• Historique

Avant 1998, sur le quartier Ouest un lieu d'accueil associatif (Petit Ours) fonctionnait déjà. Il était animé par des professionnels de la MJC Centre Socio-culturel de Sillac-Grande Garenne-Frégeneuil.

A l'occasion de la signature du premier Contrat Enfance en 1998, l'idée suivante a vu le jour : créer un lieu convivial animé par des professionnels de la Petite Enfance dans les locaux vacants de la crèche. Le but était de rompre l'isolement des familles touchées par le chômage, de leur permettre de tisser du lien social en accueillant leur(s) enfant(s).

Au fil des contrats de projets, des dynamiques se sont créées.

Un diagnostic a été établi fin 2009-début 2010 permettant de mettre à plat l'ensemble des actions et des accueils municipaux petite enfance.

Suite à ce diagnostic, des orientations politiques ont été validées en avril 2010.

La Direction Petite Enfance a décliné ces orientations politiques dans un projet de service en juillet 2010. Celui-ci prévoyait la structuration de la Direction en plusieurs pôles fonctionnels : un Pôle Accueil Familial, un Pôle Accueil Collectif et un Pôle Parentalité.

Le bilan d'activité 2010 de la Direction Petite Enfance ainsi que la réflexion sur le nouveau Contrat Enfance Jeunesse en 2011 sont venus alimenter davantage les projets d'accueil, notamment celui du Lieu d'Accueil Enfants-Parents.

Suite aux réflexions menées sur l'intérêt d'un lieu adapté aux besoins des familles et offrant une diversité d'accueil sur le territoire, la question s'est posée d'ouvrir un second lieu . En juillet 2012, le LAEP a ouvert sur le centre ville dans le cadre du contrat enfance jeunesse 2011-2014.

Le service de La Pirogue est également intégré dans le projet de Pôle Petite Enfance dans le cadre de l'O.R.U. Ouest regroupant la crèche de la Grande Garenne, la halte-garderie de Basseau, l'Appartement d'accueil Kalis, le LAEP et les Relais Assistants Maternels. Le Monde de Zarafa a ouvert ses portes en septembre 2014.

En 2015 La Pirogue a migré sur un nouveau quartier, celui de Bel Air. Dans un premier temps le changement était temporaire, mais au vue de la fréquentation et des retours positifs des familles, la Direction Petite Enfance et Éducation a maintenu ce troisième lieu ouvert, redistribuant équitablement les horaires d'ouverture sur trois sites (Basseau/Bel Air/Centre ville).

En Mai 2016, Le LAEP La Pirogue fonctionne sur trois lieux, couvrant quasiment l'ensemble du territoire angoumoisin.

• Présentation des moyens mis en œuvre

L'ensemble des moyens est défini en fonction des évolutions du service et du développement de l'offre d'accueil.

◦ Personnel

- Responsable : une directrice, titulaire d'un DEEJE (Diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants) à mi-temps.
- Accueillantes permanentes : la directrice et une auxiliaire de puériculture à mi-temps.
- Superviseur : une psychologue clinicienne, intervenant sur une vacation mensuelle de 3h.
- Autres personnels :
 - Deux auxiliaires de puériculture de la brigade de remplacement pour assurer la continuité des accueillantes. Intégrées au fonctionnement de la structure, elles sont présentées dès le premier accueil, comme faisant partie intégrante de l'équipe. Elles participent à la journée pédagogique du LAEP, à certaines réunions de fonctionnement, et aux réunions du Pôle Parentalité.
 - Un agent d'entretien à 20 %, mutualisé avec la crèche.

◦ Instance de concertation, coordination, régulation :

- Comité de pilotage : Le LAEP fait partie des actions inscrites au Contrat Enfance Jeunesse, pour lequel un bilan annuel est réalisé et présenté au Comité de Pilotage du volet Enfance du CEJ.
- Réunions d'équipe : durée, fréquence : 1h30 par semaine entre les deux accueillantes.
- Supervisions : une vacation mensuelle de 3h avec une psychologue clinicienne.
- Réunions de réseau avec d'autres Lieux d'accueil enfants-parents : depuis 2014 les réunions de réseau n'ont pas été maintenues malgré plusieurs relances et l'intérêt fort qu'il suscite.
- Contacts avec les services du Conseil Départemental, professionnels d'équipements ou services d'accueil de jeunes enfants : la collaboration est active et les partenariats se développent dans l'intérêt des familles et selon leur besoin ou leur problématique.

◦ Formation du personnel

Le plan de formation prévoit le suivi des modules de formation sur l'animation d'un LAEP, sur l'analyse systémique, sur la communication et l'écoute, sur le développement de l'enfant.

◦ Moyens matériels et locaux

Les locaux :

Le projet du LAEP depuis de nombreuses années vise à mailler l'ensemble du territoire. Il

organise ses activités sur trois lieux.

- Depuis le 27 août 2012 : arrivée dans les locaux du Multi Accueil familial Titom, 5 Rue Saint Étienne. L'espace est mutualisé avec Titom et le RAM.

Ces locaux comprennent : un bureau, un local de rangement, une salle de jeux, une véranda qui sert d'entrée, un espace repos, une salle de change avec WC enfants, une douche, des WC adultes et des locaux techniques. Ce lieu possède également un espace extérieur avec une petite cour grillagée. Les locaux sont de plain-pied et permettent l'accueil des parents et des enfants porteurs de handicaps.

Le matériel :

- Jeux
- Jouets
- Livres
- Matériel de motricité
- Fournitures d'activités : crayons, peintures, papiers, pâte à modeler...
- Meubles de rangement

Les espaces d'accueil sont agréables, spacieux, incitatifs et évolutifs (espaces de jeux). Ils sont adaptés, tout comme le matériel. La séparation et la sécurité des espaces participent à la disponibilité et à l'échange entre parents et avec les professionnelles.

Cette séparation concourt également à l'auto-régulation des groupes d'adultes et d'enfants. Ainsi, le public enfants peut faire le choix entre des différents espaces en fonction de ses besoins (temps calme, jeux moteurs, ou activité ludique..).

- Depuis fin Août 2014 sur Basseau, le LAEP mutualise un espace avec Titom et le RAM dans le nouveau Pôle Enfance.
 - Le matériel y est abondant et varié (mobilier, fournitures et jeux/jouets)
 - L'espace est configuré comme les autres services à savoir, un hall d'entrée avec un plan de change et des casiers pour déposer les effets personnels. Quelques tables où les parents proposent le goûter, et des supports d'informations. Ensuite une salle principale donnant sur une première terrasse avec un sol souple, et un second espace composé d'un jardin avec toboggan et jeux à ressort et bac à sable. Un espace de toilette avec wc pour enfant y est adossé.
 - Cette grande salle permet aux enfants d'exercer leur autonomie en prenant eux même les jeux sur les étagères, les livres où le matériel d'expression. Les jeux sont classés et rangés en fonction de leur degré de difficulté ou de leur composition (fragile ou petites pièces).
 - La pièce fonctionne en « multi âge » de sorte que les plus jeunes puissent accéder à tous les espaces et que les plus grands puissent échanger ou rencontrer les plus petits.
 - Elle est également composée de mobilier « adulte » permettant à chacun de prendre la hauteur dont il a besoin ou envie.
 - Enfin cet espace donne sur une salle de motricité composée d'un toboggan,

d'une piscine à balles et d'une cabane d'extérieur. Elle peut se fermer grâce à une cloison amovible.

- D'autres salles sont accessibles sur le site selon les demandes des parents (pataugeoire, salle d'expression, ou de motricité).
- Depuis mai 2016 à Bel Air dans les locaux de la Maison de l'enfant, Rue des Ardilliers, les salles sont mutualisées avec le RAM.

Cet espace est composé de trois salles :

- Une salle principale dédiée aux plus jeunes avec différents espaces et possibles (jeux de constructions, bibliothèque, espace bébé, maison plastifiée d'extérieur et coin motricité) . Elle donne sur une plus petite salle sans porte de séparation et dont la cloison est transparente sur toute la moitié supérieure (espace cuisine/ garage/poupée). Les enfants y vont quand ils commencent à ressentir le besoin de s'éloigner et de jouer loin du regard de l'adulte.
- Une autre salle regroupe un coin change, un dépôt des effets personnels, et tout le matériel d'expression. Un point d'eau et une prise électrique permettent de proposer une boisson chaude aux adultes.
- Le hall d'entrée permet aux explorateurs de franchir la porte en toute sécurité et sous la surveillance des adultes grâce aux vitrages larges.

- **Budget**

Pour fonctionner, le LAEP dispose d'un budget spécifique. Il est alimenté par les prestations de la CAF de la Charente, de prestations dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse, et de fonds propres de la Ville.

- **Description de l'organisation et du fonctionnement actuel**

Le LAEP est ouvert au public 16h par semaine. Le lieu ouvre pendant les congés scolaires. Il ferme à raison de 6 semaines par an : 4 semaines en été et 1 semaine au printemps, 1 à Noël.

L'organisation du temps de travail se fait selon le découpage suivant :

- Amplitude hebdomadaire : 16 heures d'ouverture + 2 h 45 de temps de préparation et de réunion
- Amplitude annuelle : 648 h 30 (+ 24 h de supervision + 88H30 de préparation)

| Nbre d'heures | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|----------------------|------------------------------|--------------|-----------------------------|--------------|------------------------|---------------|
| Matin | 9h-11h30 à Basseau | | 9h-11h30 au Centre-ville | | | |
| Après-midi | 13h30- 17h15 à Bel Air | | 14h15-18h à Basseau | | 13h30-17h à Bel Air | |

| | | | | | | |
|----------------------|-------------|--|-------------|--|-------------|--|
| | | | | | | |
| Temps de préparation | 13h15-13h30 | | 8h45 – 9h | | 13h15-13h30 | |
| | | | | | | |
| Réunions d'équipe | 11h30-12h15 | | 11h30-12h45 | | | |

- [Modalités d'accueil des enfants](#)

L'accueil des familles s'effectue sur le LAEP par les accueillantes. Aucune formalité administrative n'est nécessaire. Seuls sont demandés :

- pour les parents : prénom et secteur géographique de leur domicile
- pour les enfants : prénom, date de naissance

Une présentation du lieu est proposée aux enfants et aux parents. L'utilisation des espaces et du matériel est immédiate, sans adaptation préalable.

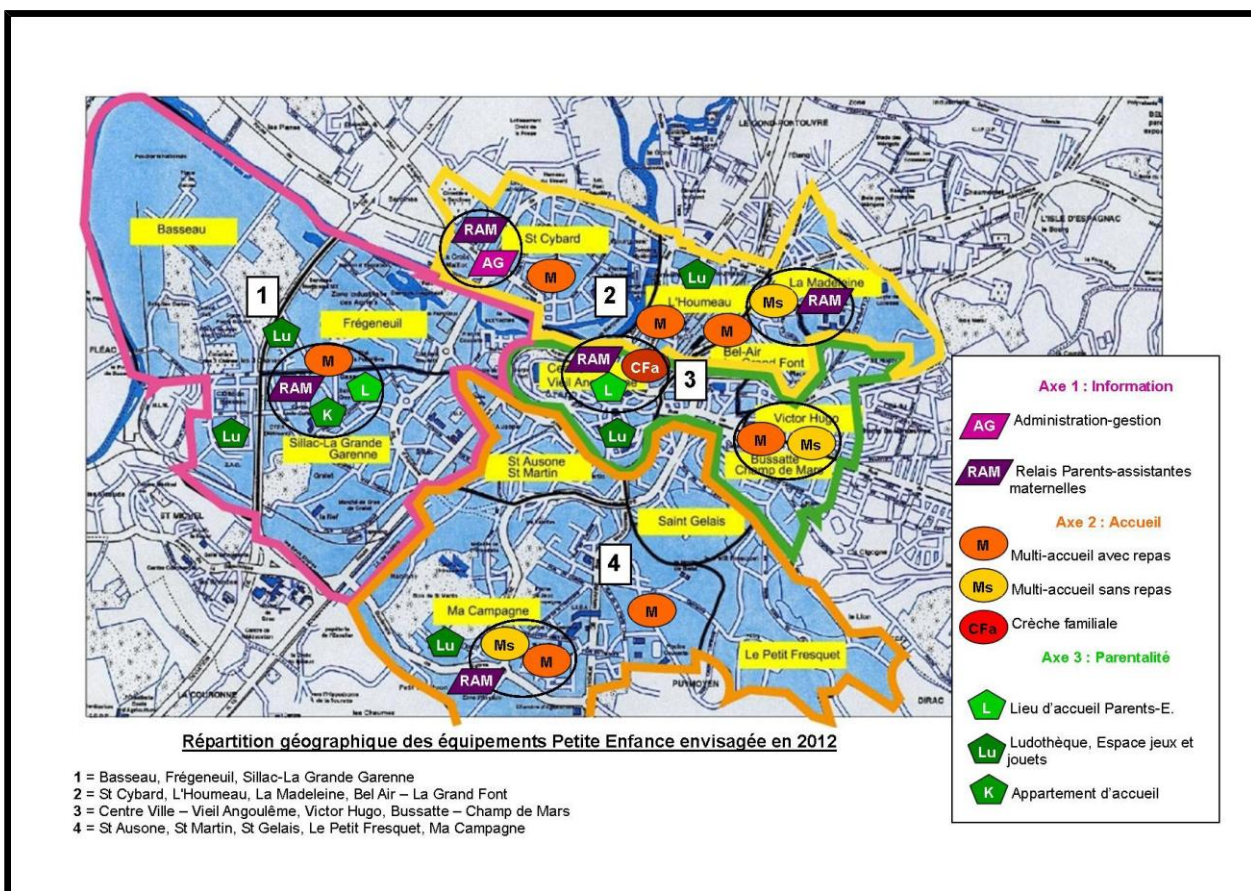
- [Aspects administratifs des relations avec les familles](#)

Les familles sont accueillies sans contrat, ni justificatifs, sans inscription préalable.

Aucune participation financière n'est demandée.

1. Projet social

- Environnement local
 - aspects géographiques



L'activité du LAEP s'étend à l'ensemble de la ville. Néanmoins, elle s'effectue maintenant sur trois lieux différents :

- Un service de trois salles dans les locaux du Monde de Zarafa. Le local est de pain pied et permet l'accès aux personnes à mobilité réduite.
- Crèche familiale Titom – 5 rue St-Etienne. Situé au centre-ville, ces locaux comprennent un bureau, un local de rangement, une salle de jeux, une véranda qui sert d'entrée, une cour, un espace repos, une salle de change avec WC enfants, une douche, des WC adultes et des locaux techniques.
- Salles mutualisée avec le Ram dans les locaux de la Halte garderie et du Centre de Loisirs de Bel Air. Rue des Ardillers.

Le LAEP d'Angoulême rayonne toutefois sur le territoire du Grand Angoulême qui compte 7 lieux d'activité de ce type.

- Environnement local
- **Aspects géographiques**

Secteur Nord :

- St-Cybard : Le quartier de Saint-Cybard s'articule autour de la Place Mulac où sont rassemblés une église, des écoles, et où se déroule un marché présent trois fois par semaine. C'est une « petite ville » dans la ville. Seul quartier situé sur la rive droite de la Charente, relié au reste de la ville par un pont et une passerelle. C'est un lieu de promenade fort apprécié des familles avec la coulée verte et les bords de la Charente. C'est un quartier très animé et dynamique.
- L'Houmeau : Le quartier de L'Houmeau se révèle être un quartier attractif grâce à son environnement agréable : les bords de Charente avec un sentier pédestre ; et aux établissements qui accueillent des enfants qui y sont représentés (crèches, écoles publiques et privées, collèges). Il est bien desservi par les transports en commun et les prix du logement y sont attractifs. Cependant ce quartier ancien avec des maisons individuelles accueille essentiellement une population en transit, souvent qui arrivent sur la ville. Il propose beaucoup de logements sociaux : 40% des logements contre 31% à l'échelle de la ville.
- Bel-Air-Grand Font : C'est le quartier d'habitat à loyer modéré le plus ancien de la ville et le plus petit en nombre de logements. Il est constitué de deux sites principaux :
 - La Grand Font, qui est le premier grand ensemble immobilier construit à Angoulême à la fin des années 50, et est délimité en contre bas par l'Avenue de Lattre de Tassigny. On y trouve une zone pavillonnaire et de grands immeubles.
 - Bel Air, qui se situe plus haut en remontant vers le quartier Victor Hugo et possède un habitat plus diversifié avec une mixité de maisons individuelles et de grands immeubles de logements collectifs.

Certains immeubles collectifs ont bénéficié récemment d'une rénovation extérieure. L'ensemble a une forte identité physique : marqué par un relief accentué en pente, il a généré une implantation particulière des logements et des espaces verts. Ceci permet un cheminement dans le quartier par un réseau de chemins piétons repérés ou non.

L'atout majeur de ce quartier réside dans la proximité de la gare et du centre-ville. Les habitants peuvent ainsi se rendre facilement dans les quartiers limitrophes de Victor Hugo (marchés), de la Madeleine, de Lunesse (réseau de commerces et services), voire du centre-ville.

Ce quartier est desservi par les transports en commun de la ville. Il possède un certain nombre d'équipements facilement accessibles, mais ceux-ci sont majoritairement vétustes :

- Équipements scolaires : deux écoles maternelles (Pauline KERGOMARD et Jean MACE), deux écoles primaires (Émile ROUX et Georges SAND), un collège (Marguerite de Valois) et deux lycées (lycée enseignement général : Marguerite de Valois et lycée d'enseignement professionnel : Jean ROSTAND)

- Équipements sportifs : Gymnase Raoul Boucheron, salle omnisports Grand Font, salle d'haltérophilie, City Stade, 8 aires de jeux aménagés et équipés
- Maison de l'Enfant qui regroupe un multi accueil sans repas, un lieu d'activité du Relais d'Assistants Maternels mutualisé avec le LAEP « La Pirogue » et des lieux d'activités diverses du centre-socio-culturel (centre de loisirs, espace public numérique, bibliothèque, salle de danse ...)
- Équipements médicaux-sociaux : Centre médico-scolaire, Centre Médico Psychopédagogique (CMPP), Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), Centre médico-social, le Centre socio-culturel et sportif (CAJ La Grand Font) qui propose différents types d'activités pour différents publics.

Secteur Centre-ville :

Le Centre-ville est un quartier animé situé sur le Plateau qui domine l'ensemble de la Ville. S'y rassemblent une grande majorité des services publics et administrations, ainsi que de très nombreuses entreprises artisanales et commerciales, des professionnels de la santé, des restaurants et des lieux socio-culturels (bibliothèques, cinéma, théâtre, musée, etc.). S'y déroulent de nombreuses manifestations festives. C'est aussi un lieu touristique avec plusieurs monuments situés autour de l'Hôtel de Ville et dans le Vieil Angoulême.

Secteur Ouest :

Le secteur Ouest comprend les quartiers de Basseau, Grande Garenne, Sillac et Frégeneuil. C'est un secteur classé en Zone Urbaine Sensible (Z.U.S.) qui est a bénéficié d'une l'Opération de Renouvellement Urbain; Ouverture d'un cabinet médical et du « Monde de Zarafa » , complexe petite enfance regroupant les différentes infrastructures à l'origine dispersées dans les quartiers.

La population du secteur diminue. C'est un secteur avec une grande diversité culturelle.

Le secteur ouest est « frontalier » avec la commune de St-Michel.

Secteur Sud :

Le quartier de Ma Campagne est au sud d'Angoulême. Ce secteur comprend aussi les quartiers St-Ausone, St-Martin, St-Gelais et le Petit Fresquet. Ce quartier a été aménagé sur un plateau. Il se caractérise par une grande variété de formes urbaines qui mêlent secteurs pavillonnaires, petits et grands collectifs.

Au centre du quartier, se trouvait l'îlot Jean Moulin réalisé dans les année 1970. Cet îlot concentrait beaucoup de difficultés (insalubrités, concentration d'une même catégorie sociale, immeuble trop haut). Il a bénéficié de ce fait en 2006 d'une vaste Opération de Renouvellement Urbain qui a été clôturée définitivement au mois de septembre 2012.

Son nouvel aménagement a permis d'aérer la configuration des immeubles et les habitants ont maintenant la possibilité sur une partie des constructions d'accéder à la propriété.

C'est un quartier attractif offrant de nombreux services à la population :

- la MJC (Espace Louis Aragon), la bibliothèque municipale, l'école maternelle et primaire Jean Moulin.
- la Maison des Solidarités (MDS) où sont basées les assistantes sociales, la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) dont les consultations médicales avec l'infirmière et le médecin référent du secteur ont lieu à côté de la halte-garderie, le collège Pierre Bodet, la galerie marchande Plein Sud qui comprend : un intermarché, une agence postale, une pharmacie, une boulangerie et d'autres commerces.

Le quartier se situe à moins de 15 mn du centre-ville. Il bénéficie de transports en commun et est desservi par deux lignes (STGA) n°4 et n°8.

Le secteur proche bénéficie également de plusieurs équipements :

- Une école maternelle et primaire Ronsard, deux lycées (le Lisa et Charles Coulomb), trois établissements spécialisés (EREA (établissement régional enseignement adapté), ISEP Tous Vent (institut scolaire éducatif et professionnel) et IME (institut médico éducatif)).
- Des commerces dans les deux rues avoisinantes (rue de Montmoreau et avenue de Navarre) avec une banque, des artisans, des restaurants, un tabac-presse, des boulangeries, le marché, deux cabinets médicaux, un laboratoire, du para-médical (sache femme,kinés, pédicure...).
- Une zone commerciale alentour avec l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) et la Chambre d'Agriculture.
- D'équipements sportifs : Hall du sport, terrain de sport, skate-parc.

Diverses associations en direction des familles et des professionnels :

- Sociales : OMEGA (Objectif Médiation du Grand Angoulême) en partenariat avec les médiateurs de quartier
- Éducatives : APSA (association de prévention spécialisée d'Angoulême) en partenariat avec éducateurs spécialisés, association L'enfant soleil (association venant en aide aux familles ayant des enfants handicapés ou atteints de maladies graves), deux centres de formation continue, le GRETA et l'A.F.E.C (association de formation et d'enseignement continu).

Ce quartier est caractérisé par une population souvent confrontée à des difficultés économiques : faible niveau de qualifications professionnelles, sur-endettement, phénomènes de précarité liés au manque d'emploi, difficultés de communication, de voisinages, nuisances nocturnes, etc. Une épicerie sociale est ouverte deux fois par semaine (le mercredi après-midi et le jeudi matin).

Il est composé par une diversité de cultures avec des mouvements de populations étrangères (africaines, maghrébines, d'Europe de l'Est), mais, certaines familles y habitent depuis de nombreuses années et parfois même depuis la création de ce quartier en 1978-79.

- indicateurs démographiques

Par sa population, la ville d'Angoulême est de loin la 1ère ville de Charente avec 41970 habitants en 2013. Avec une superficie communale de 21,85 km², la densité de la population s'élève à 1 952 habitants par km², ce qui en fait la ville la plus densément peuplée de la Charente.

D'une manière générale la vitalité de la démographie départementale s'essouffle.

Entre 2008 et 2013, Angoulême a perdu en moyenne 0,5% de sa population par an, alors que le nombre de personnes âgées augmentait.

Le nombre de naissances accuse une légère tendance à la baisse et s'établit à 516 en 2014. (542 en 2013 et 549 en 2012).

Angoulême compte 9960 familles dont 42,5 % de couples sans enfants, 32,5 % de couples avec enfants et 25 % de familles mono-parentales (soit 2490 familles). Les familles mono-parentales ayant un enfant de 0 à 5 ans représentent 26 % du total des familles dans cette tranche.

Nombre d'enfants de 0 à 3 ans en 2013 : 1428

Nombre d'enfants de 3 à 5 ans en 2013 : 1386

C'est dans ce contexte que l'aide apportée aux familles pour concilier vie familiale, vie professionnelle et sociale, en diversifiant et en assurant la qualité des modes d'accueil de l'enfant, contribue à améliorer l'attractivité du territoire et à développer l'égalité des chances.

La ville d'Angoulême prend en compte les besoins spécifiques nés des évolutions socio-professionnelles et familiales de la société (flexibilité et précarité du travail, augmentation de la monoparentalité...). Une réponse est apportée à certains de ces besoins à l'échelle de la ville.

Secteur Nord :

St-Cybard : Aujourd'hui, l'extension de la ville vers la périphérie fait de St Cybard un quartier résidentiel avec beaucoup de maisons individuelles et très peu d'immeubles (logement social HLM 4%). Actuellement de nouveaux logements HLM sont en construction rue de Saintes.

Au Nil s'est installé l'ENJMIN et la brasserie universitaire ainsi que l'ilot désormais occupé par la résidence étudiante.

En 2007, sur le quartier de St Cybard, sur 3100 habitants, on comptait 87 enfants âgés de 0 à 2 ans et 84 âgés de 3 à 5 ans.

| Année | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|--------------------|------|------|------|------|------|
| Nbre de naissances | 526 | 533 | 550 | 542 | 517 |

Le quartier reste relativement jeune et actif. On compte cependant 30% de retraités.

Le quartier dispose de plusieurs services : une ludothèque, une MJC (Rives de Charente), une école maternelle, deux écoles primaires, une salle de sport (JSA), des cabinets médicaux....

On y trouve des lieux culturels comme le musée du papier et le musée de la bande dessinée.

caractéristiques socio-économiques de la population et du territoire

C'est un quartier dynamique. Les catégories socio-professionnelles qu'on retrouve le plus sont les employés, les artisans, les commerçants, les cadres, les prof les employés, les artisans, les commerçants, les cadres, les professions libérales. En 2015, le taux de chômage était de 10%. A Saint-Cybard, la situation est plutôt favorable et le taux de chômage est moindre par rapport aux autres quartiers.

- L'Houmeau :

Le quartier de l'Houmeau compte en 2014 : 24 naissances (statistiques INSEE publiées en 2016).

Le multi-accueil n'a pas accueilli de nouveaux-nés du quartier en 2015.

En 2015, nous avons accueillis 31 % d'enfants issus du quartier, et 69 % des quartiers à proximité.

Depuis la mise en place du multi-accueil, nous constatons chaque année, une augmentation de plus en plus importante des familles habitant sur le quartier pour l'accueil occasionnel.

caractéristiques socio-économiques de la population et du territoire

Les familles vivant sur le quartier, exercent dans une forte proportion les professions d'employés et d'ouvriers : 64 %, alors qu'Angoulême en compte 55 %.

Sur la structure, cette catégorie professionnelle est de 34 %.

- Bel-Air-Grand Font :

D'après le recensement de la population de 2011, le quartier de Bel-Air-Grand-Font comptait 2.210 habitants.

Le nombre d'enfants en 2009 était :

| | 0-2ans | 2-3 ans | 3-5ans |
|---------------------|--------|---------|--------|
| Bel Air, Grand Font | 141 | 28 | 97 |
| La gare | 111 | 29 | 102 |
| La Madeleine | 3 | 0 | 0 |

La PMI a recensé en 2009, 157 naissances ; en 2010, 175 et en 2011, 140. Le nombre de naissances varie beaucoup d'une année sur l'autre et influence donc la fréquentation des structures et les caractéristiques des enfants accueillis.

La démographie du quartier de Bel-Air-Grand-Font est caractérisé par :

- un fort taux de familles mono parentales de la commune : 24% avec une part importante de très jeunes mères
- un fort taux de familles nombreuses : 4,7 % des familles ont 3 enfants et plus.

La population du quartier est plutôt vieillissante. Mais du fait des ORU du secteur ouest et de

Soyaux, des familles nombreuses sont venues récemment s'y installer, ce qui n'est pas encore visible dans les statistiques INSEE qui remontent à 2007.

La part de population d'origine étrangère sur ce quartier prioritaire ville est plus importante que sur le reste du territoire de la commune.

Sur ce quartier de Bel Air Grand Font réside un nombre important d'allocataire CAF avec des bas revenus.

- caractéristiques socio-économiques de la population et du territoire

Parmi la population du quartier Bel-Air-Grand-Font, on observe une augmentation constante du nombre de chômeurs. (source : diagnostic de la commune d'Angoulême, document réf : Le CUCS 2007).

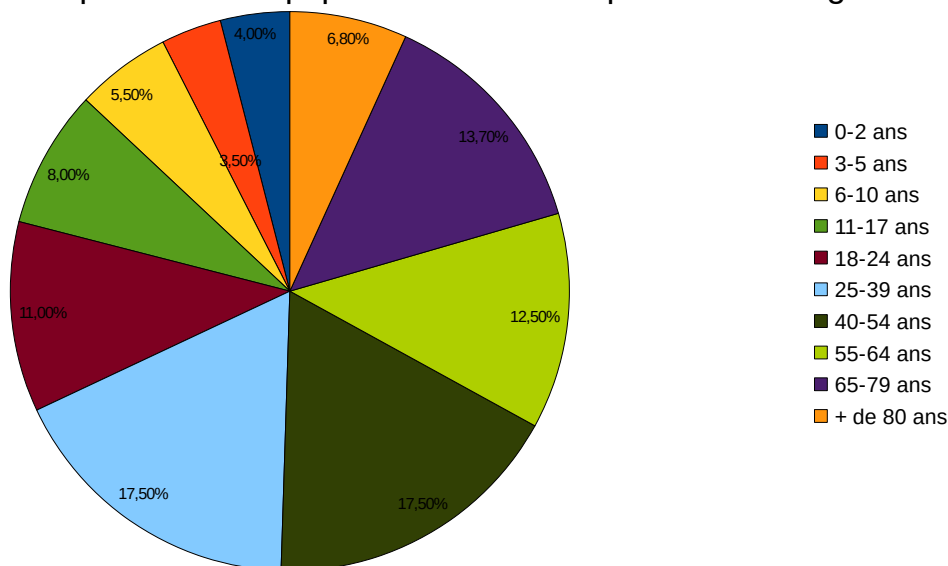
Les personnes couvertes par les minimas sociaux représentent une part plus importante de la population dans les quartiers prioritaires, comparée aux autres quartiers de la commune d'implantation.

Le tissu économique du quartier est très pauvre : un seul commerce, peu d'entreprises artisanales et commerciales, pas d'industrie.

Secteur Ouest :

Selon l'INSEE en 2007, 7,5% de la population du secteur Ouest est susceptible d'être concernée par un accueil dans une structure.

Répartition de la population du secteur par tranche d'âge



Le secteur Ouest est le secteur de la ville ayant le pourcentage le plus élevé (20,5%) de personnes de + de 65 ans. Ce qui peut s'expliquer par l'implantation de deux maisons de retraite.

Secteur Sud :

Le quartier de Ma Campagne présente une hétérogénéité du cadre et du niveau de vie de

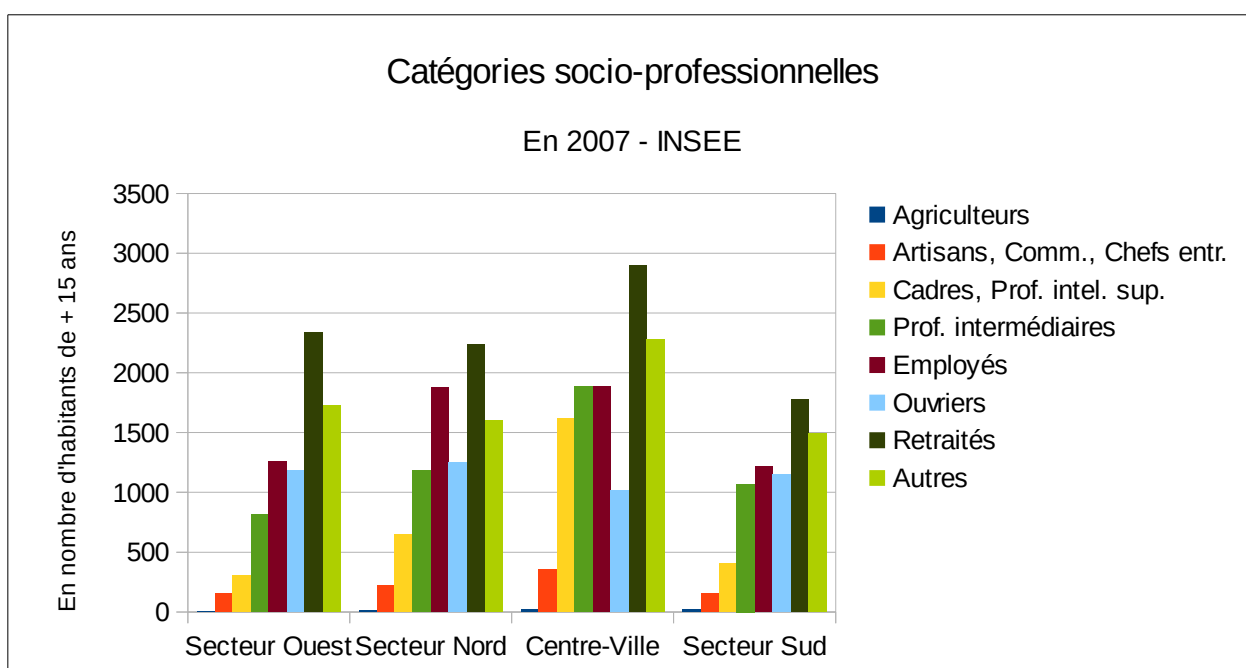
ses habitants. L'habitat HLM y côtoie l'habitat pavillonnaire mais le parc locatif public a bénéficié d'un travail important d'amélioration dans le cadre d'une opération de rénovation urbaine.

Comme sur l'ensemble de la ville, les retraités y sont relativement nombreux (30%) et les professions les plus représentées sont les ouvriers, les employés et les professions intermédiaires. Cependant, dans ce quartier, les cadres supérieurs sont relativement moins nombreux. Dans le quartier prioritaire qui occupe la partie ouest de Ma Campagne, le revenu moyen est plus faible et la part des bénéficiaires du RSA et des personnes dépendantes des aides sociales y est beaucoup plus importante que dans le reste du quartier.

Néanmoins, le quartier de Ma Campagne possède des atouts pour son développement économique. Du fait du nombre important d'établissements scolaires, d'administrations, de services et commerces, on recense un nombre important d'emplois sur le quartier. Dans le domaine de l'activité commerciale Ma Campagne profite de sa situation d'entrée sud de l'agglomération. Le réseau très haut débit irrigue le quartier. Une zone industrielle maintient une activité à proximité, bien que l'accès aux emplois est difficile pour un certain nombre d'habitants qui ne possèdent pas les qualifications requises.

part de la population du secteur sud par catégorie professionnelle (INSEE 2008)

| AUTRES | Administration publique, enseignement, santé action sociale | Activités scientifiques et techniques | Commerce | Construction | Ouvrier | Activités de service | Hébergement restauration |
|--------|---|---------------------------------------|----------|--------------|---------|----------------------|--------------------------|
| 13.3 % | 25.1 % | 18.1 % | 14.1 % | 7.7 % | 7,00% | 8.3 % | 6.4 % |



- St-Cybard :

Le quartier dispose de plusieurs services : une ludothèque, une MJC (Rives de Charente), une école maternelle, deux écoles primaires, une salle de sport (JSA), des cabinets médicaux... On y trouve des lieux culturels comme une bibliothèque, le musée du papier et le musée de la

bande dessinée.

Les commerces y sont nombreux : deux boulangeries, un boucher-traiteur, une quincaillerie, un pharmacie et de nombreux coiffeurs, un marchand de chaussures, un opticien, un centre commercial et de nombreux restaurants, etc. Les transports offrent un accès facile vers le centre-ville et le quartier de la gare. La rue de Saintes permet d'accéder aux deux nationales (N10 et N 141).

Les familles sont très attachées à leur quartier. Les catégories socio-professionnelles qu'on y retrouve le plus sont les employés, les artisans, les commerçants, les cadres, les professions libérales. Le taux de chômage en Charente était de 26 %. A Saint-Cybard, la situation est plutôt favorable et le taux de chômage est moindre par rapport aux autres quartiers.

- Bel-Air-Grand Font :

Ce quartier est desservi par les transports en commun de la ville. Il possède un certain nombre d'équipements facilement accessibles, mais ceux-ci sont majoritairement vétustes :

- Équipements scolaires : deux écoles maternelles (Pauline KERGOMARD et Jean MACE), deux écoles primaires (Émile ROUX et Georges SAND), un collège (Marguerite de Valois) et deux lycées (lycée enseignement général : Marguerite de Valois et lycée d'enseignement professionnel : Jean ROSTAND)
- Équipements sportifs : Gymnase Raoul Boucheron, salle omnisports Grand Font, salle d'haltérophilie, City Stade, 8 aires de jeux aménagés et équipés
- Maison de l'Enfant qui regroupe un multi accueil sans repas, un lieu d'activité du Relais d'Assistants Maternels des secteurs Nord et Centre-Ville, et des lieux d'activités diverses du centre-socio-culturel (centre de loisirs, espace public numérique, bibliothèque, salle de danse ...)
- Équipements médicaux-sociaux : Centre médico-scolaire, Centre Médico Psychopédagogique (CMPP), Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), Centre médico-social, le Centre socio-culturel et sportif (CAJ La Grand Font) qui propose différents types d'activités pour différents publics.

- Centre-ville :

Le centre-ville d'Angoulême est un quartier socio-économique « patchwork »:

- avec beaucoup de commerces (la galerie marchande du Champ de Mars, les rues piétonnes et commerçantes Goscini et Hergé, des restaurants, les marchés...),
- avec des administrations (caisse d'allocation familiale, caisse primaire d'assurance maladie, centre des impôts, hôtel de police, les services de la mairie, la DIRECTE, la poste...)
- avec des partenaires sociaux (centre d'hébergement et de réinsertion sociale, centre maternel, relais d'assistants maternels, multi accueil familiale, protection maternelle et infantile, centre communal d'action sociale, centre médico-social, lieu-dit, AGORA...)
- avec des équipements culturels (bibliothèques, ludothèque, théâtres, conservatoire, cinéma, centre international de la bande dessinée, musées, festival et animation...)

- avec des espaces verts (le jardin vert, le square de la Bussate...)
- avec des équipements culturels (églises, temple, chapelle, cathédrale, maison diocésaine)
- avec des équipements sportifs (gymnase, écoles de danses, école d'arts martiaux)
- avec des écoles maternelles et primaires, (8) publiques et (2) privées, deux collèges publics et un collège privé, un lycée public et deux lycées privés.
- avec des dispositifs d'accueil périscolaire (garderies)
- avec des centres de formation pour adultes, écoles de conduite...

Ce qui représente beaucoup d'emplois et de lieux publics où les familles se rendent pour différentes démarches.

Les caractéristiques socio-économiques de la population de ce quartier sont assez contrastées. Une partie de la population est aisée et appartient aux catégories socio-professionnelles supérieures (professions libérales, cadres, chefs d'entreprises...). Malgré tout, du fait du nombre de logements sociaux assez important, il y a aussi une part de population qui rencontre plus de difficultés : précarité sociale et professionnelle, chômage, etc.

On note que le quartier centre ville compte peu d'enfants de moins de 5 ans. C'est le quartier de la ville où il y a le moins de jeunes enfants. Par contre, beaucoup de jeunes adultes y sont présents.

Sur le quartier, 16% des familles sont des familles mono parentales : 92% sont des femmes, 15% avec trois enfants et plus, et 64% vivant sous le seuil de bas revenus.

45% de la population vit depuis plus de 5 ans dans le même logement (pourcentage moins important que dans les autres quartiers). On peut interpréter ce chiffre, par le fait que le quartier est un quartier de transition.

• le public accueilli

Nbre annuel de familles utilisatrices :

2012 : 46

2013 : 46

2014 : 50

2015 : 34

Nbre annuel d'enfants présents :

2012 : 59

2013 : 62

2014 : 67

2015 : 39

Amplitude d'ouverture annuelle :

2012 : 634h

2013 : 552h30

2014 : 614h30

2015 : 648h30

Nbre actes réalisés / an (nombre d'heures de présence des enfants) :

2012 : 632h45

2013 : 661h45

2014 : 812h45

2015 : 531h30

Nbre enfants/séance selon projet : 12 enfants maximum

Répartition mensuelle de la fréquentation :

| Mois | Nbre séances | | | Nbre d'enfants | | | Moyenne Enfants / séance | | | Nbre d'adultes | | | Moyenne accompagnants/séance | | |
|-----------|--------------|-------|-------|----------------|-------|------|--------------------------|------|------|----------------|-------|-------|------------------------------|------|------|
| | 2013 | 2014 | 2015 | 2013 | 2014 | 2015 | 2013 | 2014 | 2015 | 2013 | 2014 | 2015 | 2013 | 2014 | 2015 |
| Janvier | 21 | 19 | 19 | 33 | 48 | 22 | 1,57 | 2,53 | 1,16 | 20 | 45 | 19 | 0,95 | 2,37 | 1 |
| Février | 17 | 17 | 19 | 31 | 57 | 26 | 1,82 | 3,35 | 1,37 | 24 | 45 | 25 | 1,41 | 2,65 | 1,32 |
| Mars | 16 | 19 | 21 | 48 | 64 | 25 | 3 | 3,37 | 1,19 | 27 | 60 | 24 | 1,69 | 3,16 | 1,14 |
| Avril | 14 | 19 | 19 | 28 | 47 | 25 | 2 | 2,47 | 1,32 | 22 | 47 | 21 | 1,57 | 2,47 | 1,11 |
| Mai | 8 | 11 | 12 | 33 | 31 | 19 | 4,13 | 2,82 | 1,58 | 28 | 26 | 17 | 3,5 | 2,36 | 1,42 |
| Juin | 15 | 17 | 20 | 35 | 53 | 22 | 2,33 | 3,12 | 1,1 | 31 | 52 | 22 | 2,07 | 3,06 | 1,1 |
| Juillet | 16 | 15 | 15 | 39 | 35 | 8 | 2,44 | 2,33 | 0,53 | 32 | 35 | 8 | 2 | 2,33 | 0,53 |
| Août | 3 | 1 | 7 | 6 | 5 | 5 | 2 | 5 | 0,71 | 6 | 3 | 5 | 2 | 3 | 0,71 |
| Septembre | 20 | 21 | 20 | 48 | 49 | 29 | 2,4 | 2,33 | 1,45 | 37 | 47 | 34 | 1,85 | 2,24 | 1,7 |
| Octobre | 17 | 20 | 19 | 36 | 47 | 57 | 2,12 | 2,35 | 3 | 38 | 41 | 52 | 2,24 | 2,05 | 2,74 |
| Novembre | 11 | 17 | 18 | 33 | 36 | 44 | 3 | 2,16 | 2,44 | 28 | 34 | 40 | 2,55 | 2 | 2,22 |
| Décembre | 16 | 18 | 14 | 27 | 25 | 24 | 1,69 | 1,39 | 1,71 | 30 | 26 | 20 | 1,88 | 1,44 | 1,43 |
| Moyenne | 14,5 | 16,16 | 16,91 | 33,08 | 41,41 | 25,5 | 2,28 | 2,76 | 1,46 | 26,91 | 38,41 | 23,91 | 1,76 | 2,42 | 1,36 |

- Age des enfants

| Age | A naître | 0 – 1 an | 1 – 2 ans | 2 – 3 ans | 3 – 4 ans | 4 – 5 ans | 5 – 6 ans |
|----------------|----------|----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Nbre d'enfants | 2 | | 27 | | 23 | | 10 |
| 2013 | 3 | | 37 | | 19 | | 11 |
| 2014 | 1 | | 20 | | 19 | | 5 |
| 2015 | | | | | | | |
| % enfants | 3,5 | | 47,5 | | 34,5 | | 14,5 |

- Qualité de l'accompagnant (perceptible au cours d'échanges spontanés)

| Accompagnant | Mère | Père | Assistante maternelle | Grand-mère | Grand-père | Autre (voisin, ami,..) | Ensemble |
|---------------|------|------|-----------------------|------------|------------|------------------------|----------|
| Nbre familles | | | | | | | |
| 2013 | 41 | 15 | 0 | 3 | 0 | 1 | 60 |
| 2014 | 47 | 12 | 0 | 4 | 0 | 1 | 64 |
| 2015 | 33 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 35 |
| % familles | 76 | 18 | 0 | 4,5 | 0 | 1,5 | 100 |

En 2015, le LAEP a accueilli 39 enfants différents (dont 5 à naître et 22 nouveaux) au cours de 203 séances. Ces enfants font partie de 34 familles différentes (dont 20 nouvelles).

Sur l'année 2014-2015, la fréquentation a baissé. Trois changements de responsables et un remplacement de congé maternité ont temporairement limité la communication vers les familles et les partenaires extérieurs. Mais depuis septembre 2015, l'équipe est stabilisée.

On peut expliquer également cette baisse de fréquentation par l'important départ des enfants à l'école.

Plus de 80 % des enfants accueillis sur le LAEP en 2015 ont moins de 3 ans. Les enfants scolarisés représentent 33% du public accueilli.

Ces jeunes enfants fréquentent également la séance du mercredi après midi sans lien avec une fratrie d'âge scolaire.

Nous constatons une fréquentation importante sur ce site avec un investissement massif le mercredi après-midi.

En octobre 2015, suite à des incidents survenus sur les locaux du centre-ville, l'activité a été relocalisée temporairement sur le quartier de Bel Air, dans la salle mutualisée avec le RAM.

L'incertitude de rester sur l'un ou l'autre des lieux n'a pas permis de développer cette offre d'accueil sur le territoire de Bel Air Grand Font.

La fréquentation de cette antenne d'activité a donc été plus faible que sur les autres espaces.

Les outils statistiques donnent un éclairage sur la fréquentation, le public accueilli, les besoins des familles.

Les deux principaux éléments qui en ressortent sont :

- le manque de mobilité de certaines familles qui montre l'importance de l'équipement de proximité
- le besoin de certaines familles à venir peu importe le lieu d'implantation du LAEP.

Le LAEP a accueilli 20 nouvelles familles, soit plus de la moitié de l'effectif total. Cela conforte l'objectif du LAEP à savoir être un lieu ressource et tremplin.

Au vu de la fréquentation importante sur certains créneaux, les règles de fonctionnement instituées depuis 2009 (lorsqu'on dépasse l'agrément de douze enfants prévu pour le lieu, les premiers arrivés cèdent leur place aux suivants, par exemple) ont été redonnées. Ainsi certaines familles ont modifié leurs modalités de fréquentation et les nouvelles familles les ont intégrées sans difficulté.

En 2015, quelques séances relevant de cette configuration, ont demandé aux familles, d'anticiper et de s'organiser entre elles naturellement.

82 % des enfants accueillis en 2015 ont moins de 3 ans.

On peut noter que les mères viennent à la fois chercher des conseils (notamment qu'elles emploient) et une réassurance.

D'autres familles viennent amorcer un cheminement autour de la séparation .

Une part des familles est envoyée voire accompagnée physiquement par les acteurs sociaux. Selon les données recueillies, les familles sont envoyées principalement par les acteurs de la PMI, de la CAF, et de la MDS.

Enfin quelques familles viennent sans exprimer une attente particulière.

Deux pères ont fréquenté le LAEP une ou deux fois maximum.

Les usagers viennent essentiellement d'Angoulême, et une majeure partie du quartier de la Grande Garenne. De fait, Le site de Zarafa est très investi.

En 2015, comme l'année précédente, on constate une plus grande mixité sociale et culturelle. Même en l'absence de statistiques précises, les échanges des professionnelles avec les familles permettent de s'en rendre compte au quotidien (mamans exerçant une profession libérale et mamans sans activité professionnelle, origines culturelles différentes, par exemple).

- le partenariat

Plusieurs formes de partenariat existent avec le LAEP :

- Concertation : CAMPS, CMP, CMPP, CHRS, PMI, autres structures d'accueil Petite Enfance, CAF, autres LAEP
- Action (Prévention primaire, communication, interventions artistiques et culturelles) : bibliothèques, ludothèques, centres socio-culturels et sportifs,
- Financement : CAF, Ville d'Angoulême
- Soutiens techniques (contrat, mise en œuvre,...) : CAF
- Réseau des LAEP : CAF, autres LAEP

Les partenaires concernés sont :

- La CAF
- Le Conseil Départemental (service de P.M.I.)
- les REAAP
- les centres socio-culturels et sportifs
- les C.H.R.S.
- le C.C.A.S. (pour le programme de réussite éducative)
- le C.H.S. Camille Claudel
- Le C.A.M.P.S.
- Le C.M.P. et le C.M.P.P.
- Les maternités
- L'association Ludamuse
- les bibliothèques
- les ludothèques
- les autres structures d'accueil Petite Enfance de la Ville d'Angoulême
- les autres LAEP de Charente

Les accueillants sont soumis au secret professionnel.

En dehors des temps d'ouverture au public, des partenariats peuvent se nouer pour des objectifs et actions diverses. En revanche, pour respecter l'anonymat et la confidentialité de ce lieu, les accueillantes ne peuvent fournir aucune information de ce qui est dit et échangé avec les familles auprès des partenaires, sauf en cas de force majeure liée à la protection de l'enfance et des personnes.

- le travail en réseau au sein de la Direction de la Petite Enfance et avec les structures du quartier :

Dans le cadre de ses orientations et de son organisation, la Direction de la Petite Enfance et de l'Éducation propose des outils de concertation auxquels la responsable du LAEP participe :

- les réunions d'équipe des directrices d'établissement,
- les échanges de pratiques entre éducateurs de jeunes enfants
- les groupes de travail thématiques

Par ailleurs, la mise en œuvre du Pôle « Parentalité » permet :

- de poursuivre et d'améliorer la diffusion d'une information régulière pour mieux faire

- connaître le fonctionnement du lieu d'accueil à l'ensemble du personnel de la Petite Enfance,
- de développer les échanges entre le LAEP et les établissements d'accueil du jeune enfant.

2. Projet pédagogique et éducatif

- l'arbre des objectifs

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) est un service de la Ville d'Angoulême qui s'insère dans le projet de la Direction de la Petite Enfance et de l'Éducation, lui-même faisant partie intégrante du plan d'action municipal.

- **objectifs de la direction de la petite enfance et de l'éducation:**

L'inscription dans le projet municipal

- participer au développement et à l'attractivité du territoire de la Ville d'Angoulême grâce à l'offre de service proposée aux habitants et à une politique éducative innovante
- identifier et prendre en compte les besoins des familles dans leurs démarches auprès de la Ville
- affirmer et coordonner une politique éducative de territoire avec l'ensemble des partenaires éducatifs
- proposer et piloter un schéma directeur visant à rationaliser l'offre d'accueil et améliorer les conditions d'accueil des enfants dans les structures petite enfance et les écoles publiques de la ville.

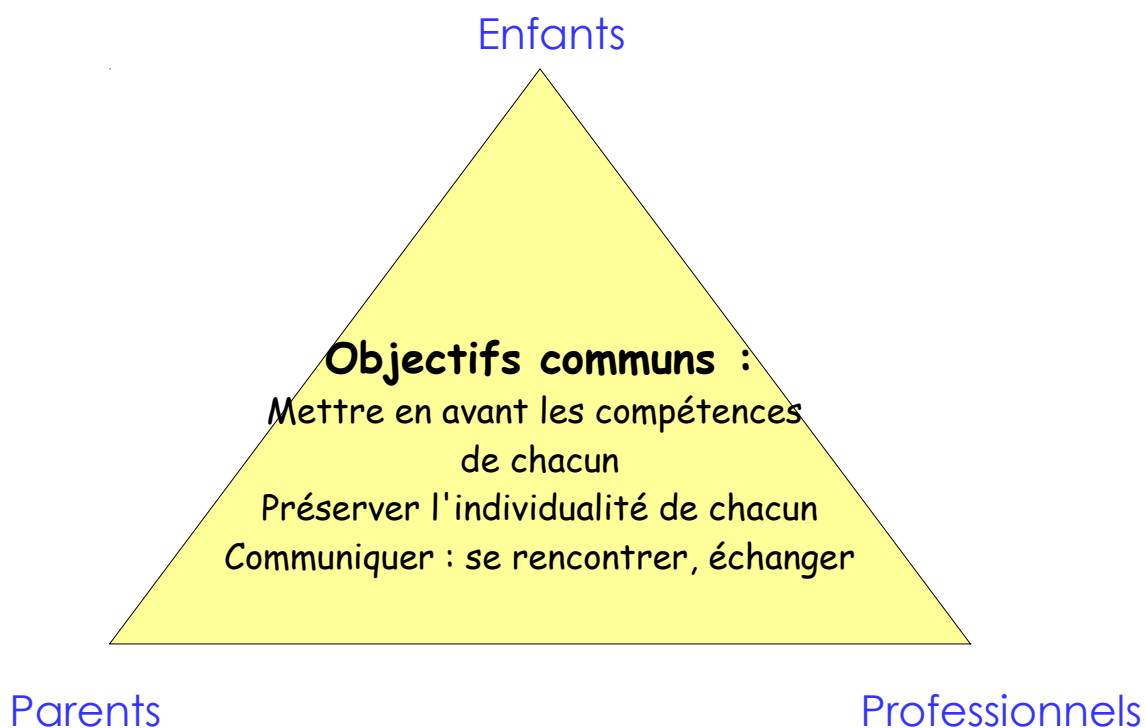
- **objectifs de la coordination petite enfance :**

Le Projet de la coordination Petite Enfance s'insère dans le projet de la Direction Petite Enfance et de l'Éducation, lui-même faisant partie intégrante du programme et du plan d'action municipal.

La politique municipale de la Petite Enfance de la ville d'Angoulême s'organise sur trois grands axes d'intervention :

- informer et accompagner les familles dans la définition du projet d'accueil de leur enfant,
- proposer une offre d'accueil de qualité,
- accompagner et soutenir les parents dans l'exercice de leur fonction parentale.

La petite enfance est une étape essentielle au cours de laquelle l'attitude des parents et des adultes qui entourent l'enfant, agit sur son épanouissement, son avenir et sa capacité à instaurer des liens sociaux en toute sérénité. La fonction du Relais Assistants Maternels à travers une approche spécifique visant à soutenir conjointement parents et assistants maternels, doit contribuer à l'amélioration qualitative de l'accueil à domicile.



| | |
|------------------------------|--|
| Vis-à-vis des enfants | <p>Deux objectifs généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inscrire l'enfant et sa famille dans leur environnement • Préserver l'individualité de chacun dans le respect de ses différents moments de vie <p>Deux objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer une continuité et une cohérence dans les différents moments de vie de l'enfant • Accompagner l'enfant de manière adaptée et harmonieuse <p>Des moyens mis en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Observer • Veiller au rythme individuel de chacun au sein du groupe • Recenser le besoin • Prendre en compte la demande • Échanger, écouter, entendre • Accueillir de manière individualisée dans la collectivité • Valoriser les compétences de chacun • Favoriser la découverte de l'enfant |
| Vis-à-vis des parents | <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre une démarche de coéducation engageant la famille, l'enfant et les professionnels <ul style="list-style-type: none"> ◦ Reconnaître le parent en tant que premier éducateur ◦ Échanger avec la famille autour de l'observation de l'enfant • Améliorer la qualité de l'accueil au sein des structures • S'associer aux parents pour veiller ensemble au maintien d'un accueil de qualité • Mettre à profit les compétences de chacun des acteurs pour favoriser l'accueil de l'enfant et de sa famille <ul style="list-style-type: none"> ◦ Créer du lien avec les partenaires extérieurs afin de croiser les regards sur le développement de l'enfant et d'accompagner celui-ci de manière adaptée ◦ Saisir toutes les opportunités éducatives à disposition pour favoriser les découvertes et les expérimentations de l'enfant ◦ S'appuyer sur la complémentarité et la cohésion des différents professionnels pour assurer un accueil de l'enfant de qualité ◦ Veiller à la continuité éducative entre les parents et les professionnels • S'adapter aux évolutions de la société et aux demandes qui en découlent <ul style="list-style-type: none"> ◦ Recenser le besoin ◦ Prendre en compte la demande ◦ Échanger, écouter ◦ Collaborer dans l'intérêt de l'enfant ◦ Accueillir de manière individualisée dans la collectivité ◦ Évaluer, réajuster |

| | |
|-------------------------------------|---|
| Vis-à-vis des professionnels | <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre une démarche de coéducation engageant la famille, l'enfant et les professionnels <ul style="list-style-type: none"> ◦ Reconnaître le parent en tant que premier éducateur ◦ Échanger avec la famille autour de l'observation de l'enfant • Harmoniser les pratiques professionnelles <ul style="list-style-type: none"> ◦ Réinterroger ses pratiques et ses valeurs ◦ Échanger, réfléchir au sein de la Coordination des Structures Petite Enfance ◦ Valoriser les compétences de chacun ◦ Participer, s'intégrer, être acteur en individuel et en équipe ◦ Accueillir, écouter, entendre, s'ouvrir et s'enrichir ◦ Évaluer, réajuster • Favoriser les échanges entre les différents partenaires <ul style="list-style-type: none"> ◦ Pour tous : Communiquer : se rencontrer, échanger ◦ Au niveau des partenaires éducatifs : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Travailler en lien entre les différentes institutions (passerelles) ▪ Connaître les différents acteurs locaux sur le territoire ◦ Au niveau professionnel : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Apprendre à connaître les différents membres de notre groupe par les échanges pour former une équipe ▪ Apprendre et aller à la rencontre des familles, écouter, reconnaître |
|-------------------------------------|---|

Les valeurs :

La Charte d'Accueil de la Petite Enfance de la Ville d'Angoulême présente les valeurs, les idées qui guident les actions menées par l'ensemble du personnel de la Petite Enfance, en direction des enfants et des familles qu'ils accueillent.

Proposée par l'équipe des directrices et des éducatrices de jeunes enfants des structures, validée par la Direction de la Petite Enfance, elle a été soumise à l'approbation du Conseil Municipal, puis sera signée par les équipes.

Elle tient compte :

- du cadre législatif en vigueur (notamment le décret du 7 juin 2010)
- des orientations municipales définies pour le secteur, en avril 2010
- du projet de Direction qui définit les principes de l'organisation des services.

Elle forme l'ossature des projets d'établissement dans lesquels chaque équipe décline les outils, moyens, méthodes, actions et projets qui lui permettent de mettre en œuvre cette Charte, dans sa structure, selon ses spécificités et particularités.

Elle reconnaît et valorise les compétences des équipes et la qualité de leur travail. Elle initie une démarche d'harmonisation et de réflexion sur les pratiques professionnelles. Elle s'inscrit dans une démarche d'évaluation.

Dans un climat d'échanges, d'écoute, de respect avec les familles, les professionnels sont les garants du bon fonctionnement des lieux d'accueil. Ils accompagnent et soutiennent les familles dans leurs fonctions parentales. Ils créent les conditions favorables au développement et à l'éveil de l'enfant tout en assurant sa sécurité.

- **La liberté individuelle**

Les familles sont libres de venir, ou pas, sur le LAEP et l'utilisent en fonction de leurs propres besoins.

- **L'ouverture à l'altérité**

Chacun est unique dans son identité, et sa personnalité. Accepter la différence, c'est reconnaître l'autre dans sa richesse. Le LAEP invite à la rencontre de chacun sans attente particulière.

- **La confiance**

Le LAEP est un lieu où chacun apprend à se connaître selon son rythme propre. Il crée des moments d'échanges pouvant aboutir à une relation de confiance.

Ces échanges, à la base, uniques et éphémères, peuvent cependant se révéler être les prémices d'un lien véritable entre les personnes.

Une confiance devenue mutuelle permettra peut être l'amorce d'un cheminement ou d'une réflexion personnelle.

- **L'équité pour tous**

Les enfants et leur famille, les différents acteurs administratifs, éducatifs, techniques et les autres partenaires participent de façon déterminante et complémentaire à un accueil de qualité et équitable. Le travail en réseau, permet au Laep d'offrir un service sur le territoire Angoumois, il participe ainsi aux dynamiques d'accompagnement mises en place pour les familles.

Les principes du Lieu d'Accueil Enfants-Parents La Pirogue

- Accueil confidentiel et anonyme des enfants de moins de 6 ans, en présence des parents, ou tout membre majeur de la famille (deux parents maximum peuvent être accueillis),
- Lieu d'accueil sans visée thérapeutique ou de soin, dans lequel le personnel s'inscrit toutefois dans la perspective de prévention des troubles de la relation parent-enfant en dehors de toute injonction éducative,
- Libre fréquentation et accès gratuit, pas d'inscription préalable,
- Mixité sociale et culturelle de l'accueil dans le respect des différences,
- Lieu structuré par des règles de vie autour du vivre ensemble,
- Les parents restent responsables de leurs enfants et assurent leur surveillance et les soins durant le temps d'accueil,
- L'enfant est au cœur de la relation, et les adultes l'accompagnement avec une attention conjointe.

Les finalités

- Soutien à la parentalité
- Rupture de l'isolement
- Réassurer les parents sur leurs positionnements et choix éducatifs
- Accompagner l'enfant dans son développement global.

Les objectifs

Créer les conditions favorables à l'accueil des familles

- Favoriser les rencontres et les échanges entre parents, parents et professionnelles,
 - Privilégier l'expression de la parole des personnes présentes, adultes et enfants,
 - Valoriser les échanges d'expériences entre parents,
- Mettre du sens sur le développement de l'enfant
 - Contribuer et associer le parent à la socialisation de l'enfant
 - Contribuer et associer le parent au développement psychomoteur de l'enfant
 - Proposer des supports éducatifs variés
 - Créer des espaces facilitant le jeu libre, l'expression personnelle
- Favoriser la participation des familles
 - Favoriser la liberté d'expression, sans jugement de valeur
 - Favoriser la parole pour servir à alimenter les échanges et la rendre accessible à tous.
 - Permettre aux familles de gérer les arrivées et départs dans le lieu (agrément pour 12 personnes)
- Prévenir les éventuelles difficultés rencontrées par les familles
 - Identifier les problématiques éventuelles
 - Échanger pour mettre du sens et permettre la prise de recul
 - Réorienter vers les partenaires si besoin

Valoriser les compétences et l'épanouissement de chacun autour du lien parent-enfant

- Accueillir les parents et futurs parents accompagnés de leurs enfants de moins de 6 ans,
 - Proposer une écoute par deux accueillantes professionnelles
 - Renforcer la formation des accueillantes dans les domaines de l'écoute, de l'accompagnement et du développement de l'enfant,
 - Veiller à la mixité des métiers qui composent l'équipe,
 - Maintenir la supervision des accueillantes
 - Rendre les locaux conviviaux et chaleureux et les adapter aux besoins des enfants et des familles
 - Travailler en réseau avec les autres LAEP de Charente
- Ré-assurer et accompagner les parents dans la relation avec leur enfant,
 - Favoriser les échanges avec les familles pour leur permettre de prendre du recul par rapport à leur quotidien,
 - Accompagner le parent à cheminer et à développer ses capacités pour trouver ses propres réponses ou une réponse adaptée à ses besoins (problématiques autour de la séparation par ex)
- Contribuer à la prévention primaire avec les autres acteurs de la Petite Enfance

Promouvoir le LAEP auprès des familles et des partenaires

- Promouvoir le LAEP et ses actions auprès des acteurs et des dispositifs locaux
 - Développer le partenariat avec les autres acteurs de la petite enfance, médico-sociaux, socio-éducatifs...Être accessible et disponible pour les rencontres, échanges, informations avec les autres structures petite enfance et tous dispositifs médico-sociaux et socio-culturels.
 - Participer aux actions « petite enfance et parentalité » menées sur le territoire
 - Être force de proposition dans l'élaboration des projets avec les partenaires
 - Rendre le LAEP accessible au plus grand nombre
 - Développer des actions hors des locaux du LAEP (informations/conférences,,,,)
 - Participer au réseau des LAEP animé par la CAF
- Renforcer la cohérence des actions menées avec les partenaires
 - Développer le partenariat avec les autres structures dans le cadre du pôle parentalité de la Direction de la Petite Enfance
 - Être en lien avec les professionnels extérieurs sur des temps adaptés (hors séance)
- Contribuer à la prévention primaire avec les autres acteurs de la Petite Enfance
 - Connaître le territoire et les dispositifs extérieurs dédiés aux familles avec enfant de moins de six ans.
- Développer et dynamiser la communication
 - Améliorer les outils de communication et la signalétique
 - Améliorer les échanges de pratiques avec l'ensemble des utilisateurs des salles mutualisées.

THEMATIQUE n°1

ACCUEILLIR LA FAMILLE :

Contribuer à créer les conditions favorables à l'exercice parental

Axe d'intervention concerné :

Axe 3 : Accompagner et soutenir les parents dans l'exercice de leur fonction parentale

Objectifs de l'action :

- Objectifs généraux
 - Donner à chaque famille la possibilité de se ressourcer
 - Favoriser les rencontres et les échanges entre parents, parents et professionnelles
 - Accompagner et mettre du sens sur les besoins de l'enfant
 - Prévenir les éventuelles difficultés rencontrées par les familles
- Objectifs opérationnels
 - Privilégier l'expression de la parole des personnes présentes
 - Offrir à chaque famille une place au sein du LAEP
 - Être à l'écoute des besoins et des demandes, et tenter d'y répondre avec une bonne distance professionnelle

Attendus de cette action :

- Permettre à chacun de trouver un espace temps pour se ressourcer, se poser, se reposer
- Respecter la parole comme la non parole
- Accueillir et s'ouvrir à tout schéma éducatif
- Permettre à chaque enfant de trouver un environnement sécurisé et adapté à l'ensemble de ses besoins.
- Donner les moyens aux professionnelles d'accorder une écoute appropriée et équitable

Public(s) ciblé(s) :

- Les familles (adultes et enfants) fréquentant le LAEP

Lieux du déroulement de l'action :

- Locaux du LAEP La Pirogue, au Monde de Zarafa, à la Maison de l'enfant à Bel Air, et au centre-ville.

Durée de l'action (temps de l'activité, périodicité...) :

- Durée équivalente à celle du contrat de projet, jusqu'en 2018

Personnes en charge de l'action :

Chef de projet : l'équipe

Personnes associées : la Direction Petite Enfance Éducation et sur demande, le Pôle Prévention Primaire.

Place des parents :

- Sur le LAEP, les parents sont des acteurs à part entière, peu importe la manière dont ils utilisent la structure, dans le cadre prédéfini par l'équipe du LAEP .
- Ils peuvent être force de propositions auprès de l'équipe et des autres parents concernant les ateliers à partager avec leurs enfants, des questionnements sur une thématique précise (obligation de vacciner, sommeil, limites...)
- Ils jouent, pour certains, un rôle de régulateur, avec les enfants (intervention dans un conflit, proposition de lecture ou jeux divers) ou dans l'échange avec des parents en cheminement (partage de l'expérience ou réassurance de l'autre).
- Les parents partagent les informations sur la vie culturelle, les conférences auxquelles ils ont accès. Internet et certains réseaux sociaux font partie intégrante des nouvelles façons de trouver des réponses rapides à un questionnement. C'est une base d'échanges entre parents très usitée qui mérite d'être accompagnée par les professionnelles.

Partenariats à mobiliser :

- Le Pôle parentalité et notamment le partenariat entre le LAEP et Kalis
- Le Pôle prévention primaire pour un avis spécifique à propos de situations particulières et la formation continue de l'équipe.
- Les autres responsables des EAJE pour l'orientation des familles et les échanges de pratiques autour de la parentalité.
- Les intervenants extérieurs (socio-culturels, médico-sociaux, ...) pour la réactualisation des informations à destination du public, pour la formation continue de l'équipe.
- Le réseau des LAEP pour les échanges de pratiques.

Moyens mis en œuvre et à développer :

- **Matériel** : Temps supplémentaire pour intégrer les réunions du Pôle Parentalité au temps de travail sur le LAEP
- **Humains** : les deux accueillantes du LAEP, les auxiliaires de puériculture de la brigade, la psycho-motricienne si besoin
- **Financiers** :
- **Liens avec les autres services municipaux** : les services du multi-accueil, les espaces verts (projet jardinage avec les familles)

Déroulement de l'action :

L'accueil des familles

Chaque temps d'accueil se déroule de la manière suivante :

- le matin de 9h à 11h30 et l'après-midi de 13h30 à 17h ou 18h.
 - arrivée échelonnée des parents et de leurs enfants dans la salle du LAEP. Les parents arrivent et repartent quand ils le souhaitent.
 - accueil des parents par les deux accueillantes.
 - chacun se salue et donne son prénom lors du premier accueil (parents, enfants et accueillantes).
 - une accueillante note le prénom des enfants et des parents ainsi que l'heure

- d'arrivée.
 - possibilité pour les parents et les enfants de poser leurs affaires aux portes-manteaux.
 - lorsqu'il s'agit d'une nouvelle famille, une accueillante fait visiter les lieux en expliquant le fonctionnement du LAEP, les horaires, les différents espaces, elle l'a présentera aux autres familles
 - Lorsqu'il s'agit d'une famille habituée, à son arrivée, elle se pose avec son enfant en fonction des demandes de celui-ci, ou de ses besoins selon son âge. Ou bien elle se pose elle, en fonction de ses propres besoins.
- Chaque séance est singulière. Elle dépend de plusieurs éléments liés à la constitution du groupe de familles, de l'équipe. La séance prend donc forme à partir :
 - de la disponibilité de chacun (enfants /parents/professionnels)
 - du choix /besoin de l'enfant et ou de son parent (endroit, jeux, atelier..)
 - des sujets abordés et des discussions
 - du nombre de personnes présentes
 - Chaque séance se termine par un temps d'accompagnement au départ. Le dernier quart d'heure permet aux parents, aux enfants et aux professionnels, d'anticiper la fin de la séance par le rangement des salles et des jeux.

La libre fréquentation

L'équipe met l'accent sur l'une des spécificités du LAEP : la libre fréquentation

- les familles utilisent le LAEP sans contrainte administrative. En effet, contrairement aux EAJE, il n'y a pas de pré-inscription préalable, pas de dossier, pas de contrat horaire. L'accès est gratuit.
- Les familles sont libres de venir, de partir, de participer et de prendre des initiatives ou pas.

Les échanges entre parents et avec les professionnelles

L'équipe favorise les discussions spontanées et les échanges de vécus et de pratiques entre parents. Les accueillantes partent de l'interrogation du parent et invitent les autres parents à échanger autour du sujet concerné. Il n'y a pas de thématique prédéfinie.

La parole est laissée en priorité aux parents. L'équipe n'intervient que si nécessaire. Un travail a été mené sur l'accueil et l'acceptation des moments de silence ou de communication.

Pour enrichir une réponse ou répondre à une question plus technique, l'équipe propose et utilise divers supports :

- affichage d'informations, de documentation, de conférences,
- mise à disposition d'ouvrages,
- possibilité de faire appel à des intervenants extérieurs.

Les moyens d'appropriation du lieu

- Le premier accueil

Lors du premier accueil, l'équipe laisse la famille se présenter et présenter son enfant. Ensuite celle-ci se présente à son tour et présente l'équipe formée de quatre personnes (deux permanentes et deux remplaçantes). Elle présente ensuite les différents espaces, le matériel et leurs principes d'utilisation. Elle induit auprès des familles le fait de pouvoir utiliser de suite et de manière autonome ce qui lui est mis à disposition.

Cela permet aux familles de s'approprier très rapidement les espaces et le matériel, notamment la salle de change, l'espace goûter, la terrasse, les jeux extérieurs.

- Convivialité

L'équipe a souhaité faire évoluer cette notion en mettant en avant que la convivialité ne devait pas être forcément associée à un temps bien spécifique :

- Le travail sur l'autonomie des parents dans les différents espaces a permis de gommer l'aspect formalisé du temps convivial qui s'est peu à peu transformé en un climat chaleureux et serein où chacun arrive avec ce qu'il est ou ce qu'il a, dans le groupe.
- Le libre accès à La Pirogue, sans condition ni limite de temps, permet à chacun d'évoluer en se sentant accueilli et soutenu si besoin, dans un principe d'équité.
- Un regard neutre et suffisamment bienveillant favorise la garantie d'un accueil de qualité. En effet, le LAEP est un lieu ouvert sur l'altérité. Un travail de régulation et d'analyse des pratiques est mené sur le ressenti des professionnelles afin de maintenir une ouverture d'esprit et de non jugement.

Évaluation envisagée :

- Autour de l'enfant :
 - évolution globale (accéder à l'autonomie, développement du langage, des capacités motrices, ouverture aux autres)
 - appréhension de l'espace et connaissance de l'environnement
 - autonomie face aux jeux et aux soins pour les plus grands
 - construction et étayage du lien enfant-parent(s)
- Autour du parent :
 - bonne identification du lieu
 - tissage de liens entre adultes
 - prise d'un temps pour se ressourcer, s'informer
 - disponibilité pour l'enfant
 - prise de recul et confiance en soi face à des situations problématiques
 - capacité à trouver ses propres ressources

| |
|---|
| Thématique n° 2 ACCOMPAGNER LA PERSONNE DANS SA FONCTION PARENTALE |
|---|

Axe d'intervention concerné :

Axe 3 : Accompagner et soutenir les parents dans l'exercice de leur fonction parentale

Objectifs de l'action :**Valoriser les compétences et l'épanouissement de chacun autour du lien parent-enfant****Objectifs généraux :**

- Accueillir les parents et futurs parents accompagnés de leurs enfants de moins de 6 ans,
- Ré-assurer et accompagner les parents dans la relation avec leur enfant,
- Contribuer à la prévention primaire avec les autres acteurs de la Petite Enfance

Objectifs opérationnels :

- Proposer une écoute par deux accueillantes professionnelles
- Rendre les locaux conviviaux et chaleureux et les adapter aux besoins des enfants et des familles
- Favoriser les échanges avec les familles pour leur permettre de prendre du recul par rapport à leur quotidien,

Attendus de cette action :

- Cheminement des parents dans leurs questionnements et/ou les problématiques qu'ils rencontrent
- Valorisation des compétences parentales
- Ré-assurance et remise en confiance des parents
- Rompre l'isolement
- Renforcement des capacités des parents notamment dans la séparation avec leur enfant

Public(s) ciblé(s) :

- Les familles avec enfants de moins de six ans, en capacité de subvenir aux besoins de son (ses) enfant(s)

Lieux du déroulement de l'action :

- Locaux du LAEP La Pirogue au Monde de Zarafa, à la Maison de l'enfant à Bel Air, et au centre-ville.

Durée de l'action (temps de l'activité, périodicité...) :

- durée équivalente à celle du contrat de projet, jusqu'en 2018

Personnes en charge de l'action :

- Chef de projet : L'équipe
- Personnes associées : la Direction Petite Enfance Education et sur demande, le Pôle Prévention Primaire.

Place des parents :

- Les parents sont responsables et les premiers éducateurs de leur enfant.
 - Sur le LAEP, les enfants ne sont pas confiés à l'équipe, ils restent sous la responsabilité du parent. Il assure leur surveillance et les soins durant le temps d'accueil.
 - L'équipe accompagne le parent à se positionner et à trouver ses propres réponses sans faire à sa place (co-éducation)
- Les parents acteurs
 - Les parents sont libres de :
 - participer aux discussions avec l'équipe et avec les autres parents,
 - évoquer des sujets, des thématiques, des situations qui les concernent,
 - choisir l'endroit et le type de jeux qu'ils souhaitent partager avec leur(s) enfant(s).
 - A l'occasion de ces activités choisies, ils peuvent être amenés à s'occuper d'autres enfants.

Partenariats à mobiliser :

- Le Pôle parentalité et notamment le partenariat entre le LAEP et Kalis
- Le Pôle prévention pour un avis spécifique à propos de situations particulières et la formation continue de l'équipe.
- Les autres responsables des EAJE pour l'orientation des familles et les échanges de pratiques autour de la parentalité.
- Les intervenants extérieurs (socio-culturels, médico-sociaux, ...) pour la réactualisation des informations à destination du public, pour la formation continue de l'équipe.
- Le réseau des LAEP pour les échanges de pratiques.

Moyens mis en œuvre et à développer :

- **Matériel** : création d'un temps supplémentaire dédié au développement des actions partenariales
- **Humains** : accès à la formation continue
- **Financiers** : pas de moyens spécifiques nécessaires
- **Liens avec les autres services municipaux**

Déroulement de l'action :

L'équipe est garante des principes d'accueil des familles. Elle veille à la prise en compte des évolutions des modèles familiaux et donc des diversités des familles et des parentalités.

Cette action a été pensée en replaçant le parent en tant que sujet autonome et compétent. L'espace a été réaménagé en privilégiant l'accès libre à la cuisine, à l'espace goûter, toilette et aux divers jeux et activités possibles. Ainsi, le parent n'a pas besoin de demander l'autorisation pour utiliser et se servir des équipements mis à disposition au LAEP.

Les enfants peuvent être accompagnés par deux adultes maximum.

L'offre d'accueil du LAEP tient compte des besoins des enfants et des parents. Elle se situe dans un espace chaleureux et sécurisant avec des règles de vie adaptées :

- Les espaces d'accueil sont agréables, spacieux, incitatifs et évolutifs (espaces de jeux). Ils sont adaptés, tout comme le matériel.
- La séparation et la sécurité des espaces participent à la disponibilité et à l'échange entre parents et avec les professionnelles.
- Cette séparation concourt également à l'auto-régulation des groupes d'adultes et d'enfants. Ainsi, le public enfants peut faire le choix entre des différents espaces en fonction de leurs besoins (temps calme, jeux moteurs, ou activité ludique..).

Une écoute attentive de la part des deux accueillantes professionnelles

- Création de conditions pour une circulation libre de la parole
- Gestion du groupe (nombre de personnes, respect...)
- Circulation des accueillantes dans les différents espaces
- Organisation de relai entre les accueillantes en, fonction des thématiques abordées

Un temps et des espaces où le parent peut cheminer par étape avec son enfant en présence d'un tiers neutre

- L'accueillante se positionne en tant que « témoin impliqué ¹ », par une position un peu en retrait, présent, disponible et discret. Ainsi il crée des conditions favorables à l'accompagnement.

Des instants de partage et d'échanges avec d'autres parents et les accueillantes

- Le climat bienveillant favorise les discussions spontanées et les échanges de pratiques entre parents. Les accueillantes partent de l'interrogation du parent et invitent les autres parents à échanger autour du sujet concerné. Il n'y a pas de thématique prédéfinie.
- La parole est laissée en priorité aux parents.
- Parfois, les professionnelles peuvent être amenées à répondre sur des questions précises. Sans donner de conseils ni de solutions toutes faites, l'équipe les aide à cheminer. Elle propose notamment divers supports :
 - affichage d'informations, de documentation, de conférences,
 - mise à disposition d'ouvrages,
 - possibilité de faire appel à des intervenants extérieurs.

Accompagnement des parents vers la vie socio-culturelle de la ville

- Informations et propositions autour de la vie socio-culturelle
- Organisation de sorties culturelles

Le LAEP est à la fois un lieu transfert et un lieu tremplin.

Évaluation envisagée :

- Mobilisation des propres ressources parentales (quand un parent explique qu'il est allé à la médiathèque par ex, alors qu'il ne le faisait pas jusqu'à présent)
- Observation de l'enfant, des parents, de la relation entre les deux
- Retour verbal des parents

1 « La coéducation dans les lieux d'accueil Enfants-Parents » Henriette SCHEU CAIRN.INFO

THEMATIQUE n°3

Inscrire le LAEP au cœur d'une dynamique partenariale sur le territoire

Axe d'intervention concerné :

Axe 3 : Accompagner et soutenir les parents dans l'exercice de leur fonction parentale.

Objectifs de l'action :

- Objectifs généraux
 - Promouvoir le LAEP et ses actions auprès des acteurs et des locaux
 - Renforcer la cohérence des actions menées avec les partenaires
 - Contribuer à la prévention primaire avec les autres acteurs de la Petite Enfance
 - Développer et dynamiser la communication

- Objectifs opérationnels
 - Développer le partenariat avec les autres structures dans le cadre du pôle Parentalité
 - Être accessible et disponible pour les rencontres, échanges, informations avec les autres structures petite enfance et tous dispositifs médico-sociaux et socio-culturels.
 - Participer aux actions « petite enfance et parentalité » menées sur le territoire
 - Améliorer les échanges de pratiques avec l'ensemble des utilisateurs des salles mutualisées.
 - Être en lien avec les professionnels extérieurs sur des temps adaptés (hors séance)
 - Connaître le territoire et les dispositifs extérieurs dédiés aux familles avec enfant de moins de six ans.
 - Participer au réseau des LAEP animé par la CAF
 - Améliorer les outils de communication et la signalétique

Attendus de cette action :

- Utiliser le LAEP comme un outil de prévention primaire auprès de l'ensemble des partenaires.
- Faciliter une meilleure connaissance du LAEP par les partenaires
- Se former pour diffuser des informations adaptées et vérifiées pour le public
- Connaître le territoire et le tissu associatif, social et culturel

Public(s) ciblé(s) :

- les acteurs sociaux, médicaux, médico-sociaux, socio-éducatifs, socio-culturels
- les autres structures d'accueil de la Petite Enfance

Lieux du déroulement de l'action :

- Locaux du LAEP La Pirogue au Monde de Zarafa, à la Maison de l'enfant à Bel Air, et au centre-ville.
- Environnement extérieur

Durée de l'action (temps de l'activité, périodicité...) :

- Durée équivalente à celle du contrat de projet, jusqu'en 2018

Personnes en charge de l'action :

- Chef de projet : L'équipe
- Personnes associées : la Direction Petite Enfance Éducation et sur demande, le Pôle Prévention

Lieux du déroulement de l'action :

- Locaux du LAEP La Pirogue au Monde de Zarafa, à la Maison de l'enfant à Bel Air, et au centre-ville.

Durée de l'action (temps de l'activité, périodicité...) :

- Durée équivalente à celle du contrat de projet, jusqu'en 2018

Moyens mis en œuvre et à développer :

- **Matériel** : Temps supplémentaire pour développer le partenariat
- **Humains**
- **Financiers**
- **Liens avec les autres services municipaux** : service communication, reprographie

Déroulement de l'action :

Lors d'un accueil, l'équipe se doit d'être en disponibilité psychique

L'anonymat et la confidentialité

L'équipe met l'accent sur deux des spécificités du LAEP : l'anonymat et la confidentialité

- Accueil confidentiel et anonyme des enfants de moins de 6 ans, en présence des parents, ou tout membre de la famille.
- Les modalités d'échanges sont prévues pour respecter l'anonymat et la confidentialité.
 - Pour les parents : prénom et secteur géographique de leur domicile
 - Pour les enfants : prénom, date de naissance
- Les accueillants sont soumis au secret professionnel.
Pour respecter l'anonymat et la confidentialité de ce lieu, les accueillantes ne peuvent fournir aucune information de ce qui est dit et échangé avec les familles auprès des partenaires, sauf en cas de force majeure liée à la protection de l'enfance et des personnes.
- Le LAEP est un lieu d'accueil sans visée thérapeutique ou de soin, dans lequel le personnel s'inscrit toutefois dans la perspective de prévention des troubles de la relation parent-enfant en dehors de toute injonction éducative.
- Le LAEP répond, dans la mesure de ses disponibilités temporelles, à toute demande des partenaires et se rend mobile pour toute rencontre.
- Le LAEP met à disposition des partenaires un grand nombre de plaquettes qu'il envoie régulièrement ou directement aux structures.
- La communication orale est largement développée sur le territoire .
- Des projets voient le jour en fonction des besoins des partenaires (projet avec le

Les différents partenariats

En dehors des temps d'ouverture au public, des partenariats peuvent se nouer pour des objectifs et actions diverses. Les partenaires extérieurs ne peuvent néanmoins solliciter les accueillantes pour obtenir des informations concernant les familles fréquentant le LAEP.

Les types de partenariats possibles relèvent de :

- L'information, la concertation et l'orientation :
 - L'équipe se met en lien avec les partenaires pour :
 - des situations particulières à propos desquelles les accueillantes s'interrogent (supposition de handicap, maltraitance, difficultés sociales, éducatives...), dans l'optique d'accompagner les parents dans leur cheminement.
 - Réactualiser les informations à destination du public.
 - Les partenaires : CAMPS, CMP, CMPP, CHRS, PMI, autres structures d'accueil Petite Enfance, CAF, autres LAEP, Pôle prévention, les centres socio-culturels et associations diverses, structures culturelles.
- L'action :
 - Des interventions artistiques et culturelles sont proposées aux familles sur le temps d'accueil. Le LAEP fait appel à des intervenants extérieurs.
 - Les partenaires : bibliothèques, ludothèques, associations spécifiques, espaces verts.
- L'analyse et l'échange de pratiques :
 - L'équipe bénéficie d'un temps de supervision avec une psychologue clinicienne afin d'analyser et d'améliorer ses pratiques et son action auprès du public.
 - Les accueillantes participent au réseau des LAEP animé par la CAF. Ces rencontres favorisent les échanges de pratiques entre professionnels.
 - Les membres de l'équipe participent à différents types de réunion leur permettant d'échanger avec leurs collègues, de collecter et de diffuser des informations.
 - Les partenaires : Réseau des LAEP, CAF, autres LAEP, Pôle prévention, les responsables des autres structures, la psychologue clinicienne.

Les moyens de communication

Afin que les familles puissent venir sur le LAEP, orientées ou non, il est nécessaire qu'une communication soit disponible, lisible et simple :

- Actualisation du site internet de la ville,
- Actualisation d'une plaquette de présentation du LAEP (Principes, horaires, lieux...).
- Diffusion de la plaquette auprès des différents partenaires pré-cités.

Évaluation envisagée :

- Nombre et qualité des partenaires rencontrés pour présenter le LAEP
- Nombre et qualité des partenaires fournissant l'actualisation de leurs informations

- Édition et diffusion d'une plaquette de présentation du LAEP (création, envoi auprès de quels partenaires) .
- Sondage auprès des familles pour déterminer le moyen qui leur a permis de connaître ce lieu.
- Qualité et suivi des projets avec les partenaires
- Nombre de partenariats actifs

Conclusion

Le LAEP La Pirogue est d'abord est un espace transitionnel mis à disposition des familles du territoire. En effet chacun vient y vivre un temps qu'il exploite selon ses besoins ou ceux de son enfant.

Le LAEP est aussi un lieu où tous les modèles éducatifs et toutes les cultures se croisent et s'enrichissent.

L'étayage du questionnement permet à chacun de se réassurer et de croire en ses propres ressources.

Le LAEP se veut aussi un lieu à la fois ressource pour se poser et « tremplin » pour s'ouvrir vers toutes les potentialités du territoire.

L'autonomie est donc l'affaire de tous même si, paradoxalement, le lieu permet de rompre avec l'isolement.

Enfin la Pirogue permet à chacun d'expérimenter et d'éprouver la relation à l'autre en toute sécurité.

Annexes :

- Charte commune d'Accueil
- Règlement de fonctionnement applicable à la structure